

# DÉCLARATION RELATIVE À L'ESCLAVAGE MODERNE 2024

## Introduction

Charlotte Tilbury Beauty est une marque de cosmétiques haut de gamme de renommée mondiale. Charlotte Tilbury Beauty a à cœur de protéger et de faire respecter les droits humains des personnes qui œuvrent en son nom à l'échelle mondiale. Le présent document constitue la Déclaration relative à l'esclavage moderne en 2024 (la « **Déclaration** ») de Charlotte Tilbury Beauty. La présente Déclaration décrit les mesures prises pour identifier, atténuer et traiter les risques liés à l'esclavage moderne au sein de l'entreprise et de sa chaîne d'approvisionnement.

Charlotte Tilbury Limited est une société à responsabilité limitée immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 12618110. Elle compte 19 filiales établies au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, à Hong Kong, en Chine, à Macao, en Irlande, en Pologne, en Suisse, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Autriche, en Turquie et en Corée du Sud. Elle possède des succursales en Espagne et en Italie. La présente Déclaration a été rédigée de manière conjointe pour Charlotte Tilbury Limited et ses filiales (désignées collectivement par « **Charlotte Tilbury Beauty** » ou, dans l'ensemble du document, par les termes « **nous** », « **notre** », « **sa** » et/ou « **nos** »).

Charlotte Tilbury Limited fait partie du groupe d'entreprises Puig Brands, S.A..

La présente Déclaration a été établie conformément à l'article 54 de la Loi de 2015 sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act 2015), à la Loi fédérale australienne de 2018 sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act 2018), à l'article 11 de la Loi canadienne de 2023 sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act, 2023), ainsi qu'à la Loi californienne de 2010 sur la transparence dans les chaînes d'approvisionnement (California Transparency in Supply Chains Act 2010, SB 657). La présente Déclaration inclut une actualisation des engagements pris par Charlotte Tilbury Beauty pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (l'« **Exercice** »), visant à prévenir toute forme de traite des êtres humains ou d'esclavage moderne au sein de son organisation et de sa chaîne d'approvisionnement.

Aux fins de la Loi fédérale australienne de 2018 sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act 2018), l'entité déclarante concernée est Charlotte Tilbury Beauty Limited (« **CTBL** »), immatriculée sous le numéro 08037372. CTBL exploite et contrôle des succursales en Espagne et en Italie aux fins du recrutement de personnel de vente. CTBL et ses succursales sont placées sous la direction d'un comité exécutif commun. La présente Déclaration s'applique à l'ensemble des entités juridiques rattachées à CTBL, et a été rédigée en concertation avec chaque entité juridique que CTBL est en mesure de contrôler, directement ou indirectement, sous l'effet de la composition conjointe de ces entités.

## Message de nos dirigeants


L'esclavage moderne et le travail forcé sont des problématiques complexes touchant tous les secteurs d'activité et toutes les régions du monde. La prévention de l'esclavage moderne, du travail forcé et de la traite des êtres humains est une priorité pour Charlotte Tilbury Beauty. Nous avons la responsabilité de protéger et de faire respecter les droits humains de nos employé(e)s, de nos sous-traitants et des travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale. À mesure que nos activités se développent à l'échelle


mondiale, nous continuerons à donner la priorité au bien-être des travailleurs et à mener nos activités de manière responsable, transparente et éthique.

En collaboration avec nos partenaires et nos fournisseurs, nous continuerons de tenir notre engagement en adoptant une approche de diligence raisonnable pour prévenir le travail forcé et protéger les droits humains dans l'ensemble de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Nous reconnaissons que, pour avoir un impact plus significatif, nous devons établir des partenariats avec des organisations et organismes qui interviennent sur le terrain pour protéger les travailleurs aux points les plus vulnérables de la chaîne de valeur.

Charlotte Tilbury Beauty a fait des progrès notables cette année et continuera de renforcer sa diligence raisonnable en consacrant davantage de ressources aux capacités internes relatives à la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) dans son ensemble. Nous réexaminons nos relations avec les fournisseurs, nos opérations et nos processus d'approvisionnement afin de minimiser le risque de violations des droits humains ou d'esclavage parmi les travailleurs impliqués dans notre chaîne d'approvisionnement mondiale directe. Nous poursuivrons également notre collaboration rapprochée avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement afin de surveiller les risques potentiels et émergents au sein de notre chaîne d'approvisionnement au sens large.

La présente Déclaration a été approuvée par le Conseil d'administration de Charlotte Tilbury Limited le 22 mai 2025.

  
Charlotte Tilbury  
President, Founder, Chief Creative Officer

  
Demetra Pinsent  
Chief Executive Officer

## Principaux développements d'un Exercice à l'étude

Au cours de l'Exercice, Charlotte Tilbury Beauty a réalisé des progrès dans les principaux domaines suivants.

### Formation

- En 2024, nous avons mis en place une formation obligatoire et personnalisée sur l'esclavage moderne, visant à informer nos effectifs sur les signes évocateurs de l'esclavage moderne, l'importance des pratiques éthiques et les actions qu'ils peuvent entreprendre pour prévenir et signaler toute situation préoccupante.

### Partenariats

- En 2024, Puig a lancé un projet pilote avec une plateforme logicielle leader en matière de cartographie de la chaîne d'approvisionnement. Charlotte Tilbury Beauty s'investit dans cette initiative en cartographiant les matières à haut risque en collaboration avec les fournisseurs clés.
- Après avoir identifié le mica en tant que matière à haut risque dans le cadre de notre évaluation interne des risques liés aux matières premières, Puig est devenu en 2024 membre de la Responsible Mica Initiative (RMI), dirigée par l'équipe chargée de la durabilité chez Charlotte Tilbury Beauty.

## Base de données des fournisseurs et des usines

- En 2024, Charlotte Tilbury Beauty a mis en place une base de données interne destinée à centraliser les informations relatives à ses fournisseurs, à ses usines, aux profils de ses travailleurs et à ses audits. Cette base de données s'appuie sur des informations issues de plusieurs sources de données tierces, notamment sur les données de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant les droits du travail et les conditions de travail, afin de signaler les risques liés à certains pays et secteurs. Nous utilisons ces informations pour prioriser la diligence raisonnable sur site auprès des fournisseurs et sites de fabrication à haut risque.

## Audit de Charlotte Tilbury Beauty

- En 2024, nous avons développé et mis en œuvre une nouvelle méthodologie d'audit pour évaluer et contrôler rigoureusement notre chaîne d'approvisionnement au regard des normes de l'OIT, de la législation locale, de nos politiques et du Code de conduite des fournisseurs. Les audits de Charlotte Tilbury Beauty portent sur les normes du travail, la santé et la sécurité, ainsi que l'éthique des affaires, et sont menés en parallèle de nos exigences d'audit existantes.

# Structure de l'entreprise

Charlotte Tilbury Beauty emploie plus de 2 500 personnes dans le monde et commercialise plus de 500 produits de beauté et de soins haut de gamme, couvrant le maquillage, le teint, le soin de la peau et les parfums. Nous travaillons dans 33 pays, à l'échelle mondiale, avec des fournisseurs, des fabricants, des centres de distribution et des fournisseurs de composants, de consommables, d'emballages et d'outils de vente au détail parmi les plus reconnus du secteur. Nous privilégions les relations à long terme avec nos fournisseurs, comme en témoigne la durée moyenne actuelle de 5,5 ans de nos collaborations avec les fournisseurs d'articles de stock. Nos produits sont vendus dans le monde entier, en magasin et en ligne, à la fois dans nos propres magasins indépendants et sites web, ainsi que dans ceux de nos partenaires détaillants.

## Notre entreprise en quelques chiffres

- Quatre sièges sociaux
- Trois espaces de travail partagés
- Les produits de Charlotte Tilbury Beauty sont disponibles dans 56 marchés à travers le monde
- Plus de 2 500 employé(e)s dans le monde
- 21 magasins indépendants à l'échelle mondiale
- Plus de 800 fournisseurs
  - Plus de 200 fournisseurs manufacturiers
  - Plus de 600 fournisseurs non manufacturiers
- 81 Partenaires détaillants

# Activités de vente au détail

Les produits de Charlotte Tilbury Beauty sont disponibles dans 56 marchés à travers de 3 500 points de distribution, notamment des grands magasins, des magasins indépendants et des boutiques de voyage.

# Chaîne d'approvisionnement

La chaîne d'approvisionnement de Charlotte Tilbury Beauty se compose de fournisseurs manufacturiers et de fournisseurs non manufacturiers.

Notre chaîne d’approvisionnement manufacturière s’étend sur 28 pays. Nous ne possédons aucun des sites de fabrication, toutes les relations sont gérées via nos fournisseurs. Charlotte Tilbury Beauty a cartographié plus de 350 sites de fabrication répartis sur les niveaux 1 à 3, fabriquant des produits, des emballages, du merchandising visuel et des accessoires. En raison de ses environnements à forte intensité de main-d’œuvre et de sa dépendance à l’égard d’une main-d’œuvre peu qualifiée - notamment les travailleurs saisonniers, temporaires, intérimaires et migrants -, l’industrie manufacturière est exposée à un plus grand risque d’esclavage moderne. La vulnérabilité des travailleurs constitue un risque d’esclavage moderne, et ce risque est amplifié par l’incertitude de l’emploi, les pays dotés de législations du travail insuffisantes et l’inefficacité des mécanismes de réclamation. C’est pour ces raisons que nous accordons la priorité à la diligence raisonnable au sein de notre chaîne d’approvisionnement manufacturière.

La hiérarchisation de notre chaîne d’approvisionnement résume l’activité de nos fournisseurs et la nature de nos relations avec eux.

### Hiérarchisation de la chaîne d’approvisionnement

En 2024, nous avons actualisé notre guide interne de hiérarchisation par niveau afin de différencier les fournisseurs qui fabriquent les marchandises Charlotte Tilbury Beauty de ceux qui fournissent des services. Cette mise à jour visait à garantir l’intégration des fournisseurs manufacturiers d’articles hors stock dans nos processus de diligence raisonnable. Le guide actualisé est donné ci-dessous :

Niveaux de la chaîne d’approvisionnement		
Niveau	Description	Exemple d’activité et état de la cartographie
1	Centres de fabrication et de distribution	Fabricants de produits, d’accessoires, de composants et d’emballages - Entièrement cartographiés
		Centres de distribution, entrepôts - Entièrement cartographiés
		Fabricants de design de magasins et de merchandising visuel - Partiellement cartographiés
2	Fournisseurs de notre site de fabrication et/ou activités sous-traitées	Fabricants de composants et d’emballages de produits (sous-traitants) - Partiellement cartographiés
3	Fournisseurs transformant les matières premières et les ingrédients achetés par nos fabricants	Transformateurs de matières premières - Partiellement cartographiés
4	Fournisseurs à l’origine des matières premières	Origine des matières premières - À cartographier
Fournisseurs non manufacturiers		
Fournisseurs non manufacturiers		Biens et services destinés à soutenir les équipes du siège social, de la vente au détail et de terrain, allant de l’informatique, des logiciels et du matériel, aux services professionnels.

# Localisation des fournisseurs

Localisation des fournisseurs	
Asie-Pacifique	Australie
	Chine
	Hong Kong
	Japon
	Nouvelle-Zélande
	Philippines
	Singapour
	Corée du Sud
	Taiwan
Europe	Chypre
	République tchèque
	Danemark
	France
	Allemagne
	Grèce
	Irlande
	Italie
	Luxembourg
	Pays-Bas
	Pologne
	Portugal
	Espagne
	Suède
Suisse	
Royaume-Uni	
Moyen-Orient	Bahreïn
	Koweït
	Qatar
	Turquie
	Émirats arabes unis
Amérique du Nord	Canada
	Mexique
	États-Unis

# Évaluation, prévention et atténuation des risques

## Gestion de nos risques

Chez Charlotte Tilbury Beauty, nous prenons en compte les risques financiers et non financiers dans la gestion de nos activités. Nous disposons d'un Comité de gestion des risques qui se réunit au moins quatre fois par an et qui rend compte annuellement au Conseil d'administration de Charlotte Tilbury Limited (le « **Conseil** »)

- Équipe chargée de la durabilité & Équipes commerciales
  - Comité chargé des activités durables
    - Comité de gestion des risques
      - Conseil d'administration de Charlotte Tilbury Limited

En 2023, nous avons nommé notre première équipe dédiée à la durabilité. Ses membres collaborent avec les différents services pour intégrer les pratiques durables dans l'ensemble de l'entreprise. Ses responsabilités incluent l'élaboration et l'exécution de stratégies visant à réduire l'impact environnemental et à promouvoir des pratiques d'approvisionnement éthique tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que le suivi des progrès réalisés par rapport aux objectifs de durabilité.

En 2023, nous avons créé le Comité chargé des activités durables, supervisé par le directeur des ressources humaines et de la transformation et la directrice du développement des produits. Ce comité se réunit trois fois par an et est dirigé par des représentants de l'équipe de direction de CTB. Il veille au respect des objectifs de CTB en matière de durabilité. Les réunions portent principalement sur l'examen du registre des risques liés à la durabilité, l'actualisation des niveaux de risque, le suivi des indicateurs clés de performance, l'approbation des initiatives et la supervision des principaux projets de durabilité. Les modifications sont transmises au Comité de gestion des risques.

Le Comité de gestion des risques se réunit au moins trois fois par an et est parrainé par la directrice juridique. Le Comité de gestion des risques est composé de la présidente-directrice générale, du directeur des opérations et des finances, de la directrice juridique, et des membres concernés de l'équipe de direction de CTB, de sorte que le Comité de gestion des risques est compétent pour toutes les activités de CTB. Les sujets abordés sont portés à l'attention du Conseil d'administration de Charlotte Tilbury Limited (le « Conseil ») si nécessaire, et un rapport annuel sur les activités du Comité est présenté, comprenant les procès-verbaux des réunions et les résultats.

## Identification de nos risques dans la chaîne d'approvisionnement

Au sein de la chaîne de valeur mondiale de Charlotte Tilbury Beauty, les risques liés à l'esclavage moderne varient en fonction du lieu, de l'activité commerciale, des matières premières et de la maturité des fournisseurs. Dans le cadre de nos propres activités, notre main-d'œuvre se compose d'employé(e)s hautement qualifié(e)s travaillant dans des bureaux et des magasins dans le monde entier.

Nous identifions les risques au sein de notre chaîne de valeur à l'aide d'ensembles de données d'indicateurs relatifs aux droits humains largement reconnus, ainsi que d'autres ressources disponibles, notamment :

- Les données de l'OIT concernant les droits du travail et les conditions de travail
- Les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale,
- Les évaluations des risques de corruption par pays publiées par Transparency International,
- La Liste des biens produits par le travail des enfants ou le travail forcé établie par le Bureau des affaires internationales (ILAB, Bureau of International Labor Affairs) du Département du Travail des États-Unis (US Department of Labour),

- Les lignes directrices et les rapports sur les risques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE),
- Les articles et rapports disponibles des médias

En 2024, nous avons participé à une évaluation de double matérialité menée par Puig, laquelle a également identifié le travail forcé comme un risque significatif au sein de la chaîne de valeur mondiale.

Cette analyse nous a permis de déterminer que le risque d'esclavage moderne est plus élevé dans notre chaîne d'approvisionnement lorsqu'il existe une main-d'œuvre vulnérable, notamment des travailleurs migrants, des régions à haut risque et des activités telles que la fabrication et l'extraction de matières premières. Notre analyse interne des risques nous a permis de conclure que les matières les plus à risque de notre portefeuille de produits sont le mica, l'huile de palm et la noix de coco. Le soja, le beurre de karité et le manioc constituent les autres matières à haut risque en termes de déforestation et de déchets qui affectent les communautés locales.

Sur la base de ces initiatives de cartographie des risques, nous avons donné la priorité à la diligence raisonnable sur site auprès de nos fournisseurs.

## Risques locaux dans la chaîne d'approvisionnement manufacturière

En 2023, nous avons réalisé une cartographie des risques significatifs au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons travaillé sans relâche pour remédier à ces risques tout au long de l'année et jusqu'en 2025, et nous présentons ci-dessous les mesures prises et les engagements futurs de Charlotte Tilbury Beauty en relation avec ces risques :

	Mesures prises en 2024	Engagements pour 2025
<p><b>Travailleurs migrants (nationaux et venant de l'étranger)</b></p> <p>Les travailleurs migrants, quel que soit leur secteur d'activité, sont exposés à un risque élevé d'esclavage moderne en raison des barrières linguistiques, de la méconnaissance de leurs droits en matière d'emploi, et de leur dépendance à l'égard des agences et des employeurs pour ce qui est de l'hébergement et de la subsistance, ce qui accroît leur vulnérabilité à l'exploitation, y compris le risque de paiement de frais de recrutement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les visites effectuées sur les sites de fabrication des fournisseurs en Chine ont mis en évidence la nécessité d'installer des détecteurs de fumée dans les dortoirs pour les travailleurs. La vérification des détecteurs de fumée dans les dortoirs fait désormais partie intégrante du processus d'audit de Charlotte Tilbury Beauty.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre la cartographie des travailleurs migrants et des travailleurs intérimaires dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement manufacturière.</li> <li>▪ Mettre en place une politique relative aux travailleurs migrants.</li> <li>▪ Actualiser le Code de conduite des fournisseurs de Charlotte Tilbury Beauty afin d'y inclure le « principe de l'employeur-payeur ».</li> </ul>

<p><b>Unités de fabrication en sous-traitance</b></p> <p>Le manque de visibilité des chaînes d’approvisionnement limite la prise de conscience des conditions de travail. En l’absence d’une diligence raisonnable adéquate, le risque d’exploitation des travailleurs est considérablement accru.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nous continuons à cartographier tous les lieux de fabrication existants.</li> <li>▪ Tous les nouveaux fournisseurs sont invités à déclarer leurs unités de fabrication dans le cadre du processus d’intégration.</li> <li>▪ 148 audits ont été réalisés par nos fournisseurs en 2024. (Ces audits sont une combinaison d’audits effectués par des tiers et d’audits réalisés par Charlotte Tilbury).</li> <li>▪ La transparence est un élément clé du processus d’évaluation annuelle des fournisseurs. Les fournisseurs sont notés en fonction du degré de transparence de leurs déclarations relatives à la chaîne d’approvisionnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer les systèmes internes pour faciliter l’identification de la sous-traitance.</li> <li>▪ Mettre en place et diffuser une politique relative à la sous-traitance non déclarée auprès de nos fournisseurs.</li> <li>▪ Former spécifiquement les employé(e)s concerné(e)s à repérer les signes de sous-traitance lors des visites d’usine.</li> <li>▪ Poursuivre la cartographie de notre chaîne d’approvisionnement de niveau 2.</li> </ul>
<p><b>Fabrication de produits non destinés à la revente</b></p> <p>En raison de la complexité de la chaîne d’approvisionnement et des processus impliqués, l’absence de visibilité complète des processus de fabrication peut entraîner un risque accru d’exploitation des travailleurs si aucun processus de diligence raisonnable n’est mis en place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tous les fournisseurs manufacturiers de Charlotte Tilbury Beauty sont désormais impliqués dans le processus de diligence raisonnable, qu’il s’agisse de fournisseurs manufacturiers d’articles de stock et hors stock.</li> <li>• La performance des fournisseurs non manufacturiers en matière de durabilité est évaluée à l’aide d’une approche documentaire. 84 % des dépenses de nos fournisseurs d’articles de stock ont été évaluées par Ecovadis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédiger et diffuser des lignes directrices fondées sur la taxonomie des fournisseurs pour lesquels une diligence raisonnable est requise.</li> <li>▪ Continuer à donner la priorité aux lieux de fabrication en vue d’une diligence raisonnable sur site.</li> <li>▪ Continuer à faire appel à Ecovadis pour l’évaluation de notre chaîne d’approvisionnement non manufacturière.</li> </ul>
<p><b>Sourcing dans les régions à haut risque</b></p> <p>L’esclavage moderne se manifeste souvent de manière plus prononcée dans les régions où les libertés civiles et la protection des droits humains sont restreintes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sur les 148 audits réalisés en 2024, 100 l’ont été dans des pays à haut risque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmenter le nombre d’audits en 2025 dans tous les lieux de fabrication, en donnant la priorité aux pays à haut risque et en assurant une cadence annuelle.</li> </ul>

<p><b>Absence de liberté d'association et de mécanisme de réclamation</b></p> <p>Une communication inadéquate, qu'elle soit formelle ou informelle, entre les travailleurs et les dirigeants, associée à l'absence de mécanismes de réclamation, peut créer un environnement dans lequel les travailleurs ne sont pas en mesure d'exprimer leurs préoccupations et de dénoncer une exploitation potentielle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notre programme d'audit a permis d'identifier des problèmes liés à la liberté d'association et aux mécanismes de réclamation, et nous travaillons avec nos fournisseurs sur des plans assortis d'échéances pour remédier à ces problèmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer l'accès des travailleurs au Code de conduite des fournisseurs en traduisant le Code dans les langues locales.</li> <li>▪ Étendre notre Canal de signalement / ligne d'assistance en matière d'éthique au sein de notre chaîne d'approvisionnement afin de permettre l'accès aux recours.</li> </ul>
<p><b>Double comptabilité</b></p> <p>La double comptabilité consiste à tenir deux séries de registres, l'une fidèle à la réalité et l'autre falsifiée. Cette méthode frauduleuse vise à masquer des pratiques abusives, à camoufler les salaires réels, à éluder les obligations légales et à affaiblir les mécanismes de reddition de comptes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En 2024, des audits d'usines ont révélé des cas de double comptabilité. Nous travaillons avec nos fournisseurs pour remédier à ces questions essentielles.</li> <li>▪ Ces problématiques sont soulevées dans le cadre du processus d'évaluation des fournisseurs ainsi qu'auprès d'autres parties prenantes de l'entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre l'évaluation de cet aspect dans le cadre du programme d'audits éthiques et encourager la transparence auprès de nos fournisseurs.</li> </ul>

Étude de cas relative à des problèmes critiques pour l'activité dans un lieu à haut risque :

Lors d'un audit réalisé dans un lieu de sourcing à haut risque, nous avons souhaité nous assurer que les travailleurs migrants employés par des agences avaient libre accès à leur passeport, la rétention de passeports par les agences de recrutement étant un indicateur de travail forcé. Dès que le problème a été porté à l'attention du fournisseur, celui-ci a mené les investigations nécessaires et a pris des mesures correctives auprès de ses agences de travail, permettant la restitution des passeports dans les délais convenus.

Les travailleurs disposent désormais de casiers à l'usine et au dortoir, où ils peuvent conserver leur passeport et y accéder librement.

# Processus de diligence raisonnable

## Processus de demande de renseignements

- Dans le cadre de l'identification de nouveaux fournisseurs, nous appliquons un processus de points de contrôle par étapes, encadré par une demande de renseignements (**RFI - Request for Information**). La demande de renseignements comporte des questions relatives à l'éthique, à l'environnement, à la conformité et aux risques en matière de droits humains. Les réponses données permettent d'évaluer si le fournisseur répond à nos normes éthiques et s'il est apte à poursuivre le processus pour devenir fournisseur de Charlotte Tilbury Beauty.

## Intégration des fournisseurs

- L'équipe d'approvisionnement mondial de Charlotte Tilbury Beauty gère l'approvisionnement direct en services et matériaux de stock et hors stock. Tous les contrats comportent des engagements contractuels et des clauses conformes aux exigences mondiales et locales en matière de lutte contre l'esclavage. Les réunions d'évaluation des dirigeants des fournisseurs qui ont lieu en présence de nos principaux fournisseurs comportent un point régulier à l'ordre du jour concernant la conformité en matière de durabilité.

## Label « Leaping Bunny » (lapin bondissant)

- Depuis 2021, Charlotte Tilbury Beauty a obtenu et conservé son accréditation Leaping Bunny délivrée par Cruelty Free International. Cet outil nous permet de travailler avec nos fournisseurs pour cartographier et évaluer nos matières premières, tant existantes que nouvelles. Tous les fournisseurs de nos chaînes d'approvisionnement de produits sont tenus de se conformer au programme Leaping Bunny.

## Outils de traçabilité

- En 2024, afin de tracer les matières premières à haut risque, Puig a lancé un projet pilote avec une société de logiciels leader en matière de cartographie de la chaîne d'approvisionnement. En collaboration avec nos fournisseurs, nous effectuons une cartographie des origines de plusieurs matières premières clés.
- En 2024, Puig, sous la houlette de Charlotte Tilbury Beauty, a rejoint la Responsible Mica Initiative (RMI) pour soutenir la formalisation de l'industrie du mica et des communautés impliquées. Le projet comprend l'obligation de cartographier la chaîne d'approvisionnement du mica, une chaîne complexe et impliquant de multiples acteurs. Nous reconnaissons les défis et les risques liés au travail des enfants et aux conditions de travail dangereuses au sein de ces chaînes d'approvisionnement, et nous nous engageons à jouer un rôle actif au sein de la RMI, en collaborant avec nos pairs du secteur dans une action collective pour éradiquer les conditions de travail inacceptables.

## Ecovadis

- Nous utilisons la plateforme Ecovadis pour déterminer le niveau de politique et de certification de nos fournisseurs dans les domaines du travail et des droits humains, de l'éthique, de l'environnement et de l'approvisionnement durable. Cet outil nous aide, ainsi que nos fournisseurs, à mettre en évidence les points à améliorer en matière de politique et de pratique.

## Diligence raisonnable sur site

- Tous les sites de fabrication de niveau 1 doivent faire l'objet d'audits éthiques. Les audits éthiques menés sur les sites de notre chaîne d'approvisionnement sont soit semi-annoncés, soit annoncés, et comprennent des visites d'installations, des entretiens avec les travailleurs et un examen des documents et des registres.

Parallèlement à notre programme d'audit éthique SMETA existant, nous avons lancé en 2024 notre propre programme d'audit Charlotte Tilbury Beauty d'une journée. Notre audit porte sur les normes du travail, la santé et la sécurité, l'éthique des affaires et l'environnement. L'audit a été mis au point pour nous permettre d'examiner un plus grand nombre d'installations en un temps réduit, afin d'évaluer les conditions de travail de davantage de travailleurs au sein de notre chaîne d'approvisionnement. À l'avenir, nous continuerons à utiliser notre audit, en complément du programme SMETA à 4 piliers, afin de veiller au respect du Code de conduite des fournisseurs dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Les audits semi-annoncés sont utilisés dans les lieux à haut risque, car ils offrent une image plus fidèle des activités normales sur le site et offrent moins de possibilités de se préparer aux résultats de l'audit. Les audits annoncés sont utilisés dans les lieux à faible risque où le risque d'inauthenticité est moindre. Pour les lieux à plus haut risque, nous exigeons des audits annuels, et tous les deux ans pour ceux à plus faible risque.

En 2024, nous avons ajouté deux nouvelles sociétés d'audit à notre liste d'auditeurs privilégiés, afin de nous aider à réaliser davantage d'audits et à accroître notre diligence raisonnable sur site. Nous avons désormais quatre partenaires d'audit internationaux chargés en notre nom de réaliser les audits SMETA et Charlotte Tilbury Beauty.

Les non-conformités relevées lors des audits SMETA et Charlotte Tilbury Beauty sont classées par catégorie de criticité en fonction de la gravité du problème pour les travailleurs. Les catégories sont les suivantes : critique pour l'activité, critique, majeure et mineure. Les problèmes critiques pour l'activité, qui représentent le risque le plus élevé pour les travailleurs, sont traités en priorité absolue. Les plans de mesures correctives concernant les usines stratégiques pour l'activité impliquent plusieurs services de Charlotte Tilbury Beauty qui se réunissent régulièrement.

Les résultats des audits éthiques sont également utilisés dans le cadre de la sélection de nouveaux fournisseurs et pour orienter la formation des fournisseurs existants, ainsi que les plans de mesures correctives, afin d'améliorer la performance des fournisseurs conformément au Code.

En 2024, nos fournisseurs ont réalisé 148 audits sociaux, combinant la méthodologie SMETA, les méthodes d'audit social propres à Charlotte Tilbury Beauty et celles d'autres tiers.

# Politiques

## Politique de sourcing responsable

- En 2023, nous avons publié notre Politique de sourcing responsable à l'intention de nos fournisseurs d'articles de stock. En 2024, nous avons continué à diffuser cette politique auprès de l'ensemble des nouveaux fournisseurs manufacturiers et de ceux en cours de sélection. La Politique de sourcing responsable contient les exigences suivantes :
- **Transparence** – Tous les ingrédients et matières actuels doivent être cartographiés jusqu'au pays d'origine.
- **Sans cruauté** – Les produits Charlotte Tilbury Beauty (y compris les matières premières sous nom commercial et les ingrédients selon la Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques (INCI)) doivent être conformes aux critères du label Leaping Bunny de Cruelty Free International.
- **Matières à haut risque** – Pour les matières présentant des risques plus élevés d'impact environnemental et social négatif, comme le mica et l'huile de palme, nous avons établi des exigences spécifiques à l'intention de nos fournisseurs.

## Code de conduite des fournisseurs

- Notre Code de conduite des fournisseurs (le « **Code** ») définit les attentes en matière de normes de travail éthiques et équitables au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Le Code précise nos attentes en matière de sécurité et d'hygiène des conditions de travail, de respect des horaires de travail et de traitement respectueux et équitable des travailleurs. Le Code comprend également des normes en matière d'éthique des affaires, de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et d'environnement. Les fournisseurs doivent prendre des mesures raisonnables pour s'assurer qu'il n'existe aucune forme d'esclavage moderne (travail des enfants, travail forcé, traite des êtres humains) dans le cadre de leurs activités.

## Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin

- Notre Politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin a une portée mondiale et définit les mesures que les responsables et employé(e)s de Charlotte Tilbury Beauty doivent prendre pour prévenir la corruption et la subordination au sein de l'entreprise et pour se conformer à la législation en vigueur. Sur les marchés à haut risque, nous avons mis en place des politiques distinctes et spécifiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, adaptées à chaque marché ou région.

## Politiques de ressources humaines

- Les politiques de notre équipe RH reflètent notre engagement en faveur d'une culture interne fondée sur l'inclusion, le respect mutuel et la confiance. Le Code éthique de Puig et notre manuel de l'employé sont remis à toutes les nouvelles recrues et sont à disposition des employé(e)s tout au long de leur emploi. Le Code éthique de Puig fait également partie de la formation annuelle obligatoire de Charlotte Tilbury Beauty et est diffusé à l'ensemble du personnel à l'échelle mondiale, chaque année.
- Notre formation des employé(e)s, ainsi que le manuel de l'employé, le Canal de signalement, la formation obligatoire sur l'esclavage moderne et la formation sur le Code éthique de Puig, sont autant d'outils qui soutiennent nos employé(e)s dans le cadre de l'identification de l'esclavage moderne et leur permettent de signaler toute préoccupation sans crainte de représailles.

## Politique en matière de droits humains

- Nous affirmons notre engagement à soutenir et respecter les droits humains à l'échelle mondiale en publiant notre Politique en matière de droits humains sur nos sites web. Les droits humains, fondés sur la dignité, l'équité, l'égalité et le respect, sont au cœur des valeurs de Charlotte Tilbury Beauty. Notre Politique en matière de droits humains reflète notre engagement à respecter les droits humains tels que définis par les lois internationales reconnues, y compris les Principes directeurs des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les droits fondamentaux au travail.
- En outre, notre Politique en matière de droits humains renforce notre engagement à examiner et à évaluer en permanence les risques liés aux droits humains et à faciliter la mise en œuvre de mesures correctives dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement chaque fois que cela s'avère nécessaire.

## Politique de sourcing

- Notre Politique de sourcing interne a été lancée en 2024 et définit les attentes des employé(e)s de Charlotte Tilbury Beauty en ce qui concerne les processus d'approvisionnement efficaces et éthiques avec les fournisseurs. La Politique est en accord avec le Code d'éthique de Puig. Elle définit clairement les exigences de diligence raisonnable devant être appliquées avant l'attribution des contrats, et les attentes vis-à-vis de notre base de fournisseurs actuels, y compris les pratiques de travail éthiques, les salaires équitables, les conditions de travail sûres et le respect du Code.

## Canal de signalement de Charlotte Tilbury Beauty

- Notre Politique relative au Canal de signalement externe et anonyme (qui décrit notre approche en matière de dénonciation) est à la disposition de l'ensemble des employé(e)s (y compris les responsables, le personnel, les consultants, les entrepreneurs indépendants, les travailleurs occasionnels, les travailleurs intérimaires, les bénévoles et les stagiaires), et des parties prenantes de Charlotte Tilbury Beauty et, au cours de l'année 2025, elle sera promue auprès des fournisseurs et de leurs employé(e)s.
- Nous encourageons nos employé(e)s et nos partenaires à nous faire part, par l'intermédiaire du Canal de signalement de Charlotte Tilbury Beauty, de tout comportement susceptible de donner lieu à une conduite contraire à l'éthique ou d'enfreindre les réglementations et les lois internes ou externes. Lorsque les employé(e)s estiment que leurs préoccupations ne peuvent pas être traitées par les canaux habituels, ils/elles peuvent utiliser le Canal de Signalement, qui est confidentiel, anonyme et géré par un tiers indépendant (NAVEX).
- Nous orientons nos fournisseurs vers le Canal de signalement pour toute violation du Code.
- Tous les signalements restent confidentiels et sont régis par la Politique relative au Canal de signalement, qui garantit la mise en place d'un environnement dans lequel les employé(e)s se sentent en sécurité et protégé(e)s lorsqu'ils/elles signalent un acte répréhensible ou une violation éventuelle. La Politique relative au Canal de signalement définit la procédure à suivre pour garantir que les signalements sont traités de manière confidentielle et qu'ils font toujours

l'objet d'une enquête approfondie, dans le respect de l'intégrité la plus stricte. En outre, la Politique relative au Canal de signalement prévoit que toute personne soumettant un signalement doit être protégée contre toute forme de représailles. En 2024, il n'y a eu aucun signalement relatif à des cas d'esclavage moderne ou de travail forcé.

## Formation et sensibilisation

### Formation des employé(e)s

Les employé(e)s de Charlotte Tilbury Beauty sont tenu(e)s de suivre une formation sur les pratiques commerciales éthiques. Les modules de formation sur l'esclavage moderne et la lutte contre la corruption sont complétés chaque année et mis à disposition sur notre plateforme d'apprentissage interne. Les nouveaux arrivants suivent cette formation dans le cadre de leur programme d'intégration. Certains avantages non contractuels accordés aux employé(e)s sont subordonnés à l'accomplissement par ces derniers de toutes les formations obligatoires.

En 2024, environ 1 500 employé(e)s ont suivis un cours de formation sur mesure traitant de l'esclavage moderne. La nouvelle formation met en évidence les signes de l'esclavage moderne, l'importance des pratiques éthiques et les mesures que peuvent prendre les employé(e)s pour prévenir et signaler toute préoccupation. À travers cette sensibilisation de nos employé(e)s, nous cherchons à instaurer une culture de la responsabilité garantissant que notre entreprise et notre chaîne d'approvisionnement restent à l'abri de toute forme d'exploitation et d'abus.

## Mesure de l'efficacité

L'efficacité de nos actions de prévention, d'atténuation et de gestion des risques d'esclavage moderne chez Charlotte Tilbury Beauty est évaluée à l'aide des indicateurs clés de performance ci-dessous :

- Nombre d'employé(e)s ayant suivi une formation sur l'esclavage moderne
- Nombre de griefs soulevés par le biais de notre Canal de signalement
- Nombre d'audits de diligence raisonnable sur site
- Nombre de constatations et de problèmes résolus identifiés lors des audits de diligence raisonnable sur site
- Nombre de sites cartographiés dans notre chaîne d'approvisionnement
- Évaluations régulières des risques à l'aide d'ensembles de données actualisés provenant de tiers

Tout au long du cycle de vie des fournisseurs, les risques des fournisseurs sont mesurés dans le cadre du processus de demande de renseignements (RFI), évalués lors de l'examen annuel des fournisseurs et gérés par des équipes interdépartementales.

Nos processus internes permettent de suivre l'évolution de ces indicateurs clés de performance et de ces risques, et de s'assurer qu'ils sont gérés en conséquence par le biais de notre structure de gouvernance.

- Examens des usines stratégiques pour l'activité avec les équipes commerciales
  - o Comité chargé des activités durables
    - Comité de gestion des risques
      - Conseil d'administration

# Regard vers l'avenir

Dans le cadre de notre engagement envers l'amélioration continue, et grâce au développement de nos équipes en charge de la durabilité, de la réglementation et des affaires juridiques, nous poursuivrons nos efforts pour renforcer les droits humains, l'éthique et la traçabilité des matières premières au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Une synthèse de nos engagements pour 2025 est présentée ci-dessous :

Engagements pour 2025
<p>Fixer des normes plus élevées pour notre chaîne d'approvisionnement</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Actualiser et diffuser notre Politique en matière de droits humains</li><li>- Actualiser et diffuser le Code</li><li>- Mettre en place et diffuser une Politique de mesures correctives relatives aux droits humains, une Politique sur le travail des enfants, une Politique de mesures correctives relatives au travail des enfants et une Politique relative aux travailleurs migrants.</li><li>- Auditer tous les lieux de fabrication de niveau 1</li></ul>
<p>Accéder aux mesures correctives</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Examiner l'efficacité de la procédure actuelle de dénonciation en faveur des travailleurs</li><li>- Établir des partenariats de collaboration avec des tiers afin d'améliorer l'accès des travailleurs aux voies de recours</li></ul>
<p>Fixer des normes plus élevées en interne</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Formation obligatoire sur l'esclavage moderne pour l'ensemble des employé(e)s du siège social</li><li>- Publication de ressources relatives aux pratiques d'achat responsables</li></ul>
<p>Améliorer la visibilité de la chaîne d'approvisionnement</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Poursuivre la cartographie de l'ensemble de nos lieux de fabrication de niveau 1</li><li>- Améliorer la cartographie des lieux de fabrication de niveau 2 et 3</li><li>- Cartographier les régions de niveau 4 à haut risque</li><li>- Accroître la cartographie des matières premières et des ressources naturelles pour évaluer les risques liés aux impacts sur les communautés locales et aux indicateurs d'esclavage moderne</li><li>- Mettre en place des obligations contractuelles imposant aux fournisseurs manufacturiers de déclarer les lieux de fabrication</li><li>- Établir des partenariats avec le secteur pour soutenir les processus de cartographie de la chaîne d'approvisionnement.</li></ul>

## Approbation et attestation

Conformément aux exigences de la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act), et en particulier son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le rapport pour les entités énumérées. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration 2024.

  
Demetra Pinsent  
Chief Executive Officer

---

Pour et au nom de Charlotte Tilbury Limited